



Un colloque sur le Plan Maya et la Gestion différenciée



Le 13 mai 2014 au Palais des Congrès de Namur

Le fauchage tardif des bords de routes

François Naveau

La convention « Bords de routes »



80% des communes wallonnes adhèrent à cette convention qui prévoit le recours au fauchage tardif sur certains talus et maintient le fauchage intensif dans les zones de sécurité.

La convention « Bords de routes »



222 communes participant.

La sécurité reste une priorité



**1 fauchage annuel tardif
après le 1^{er} août ou le 1^{er} septembre
au delà de la bande de sécurité**

La sécurité reste
une priorité

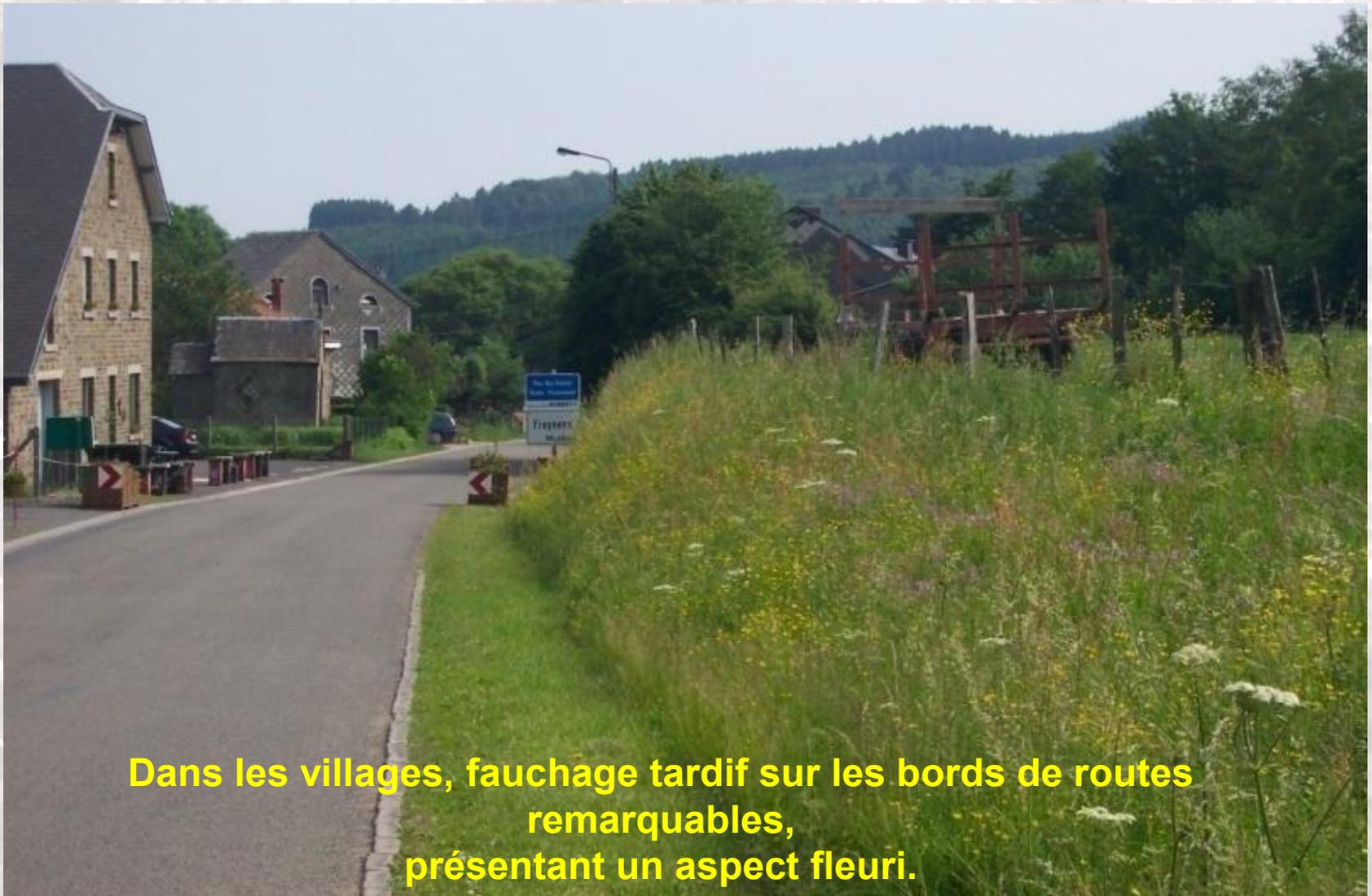


Pour la visibilité à l'intérieur des virages,
plusieurs fauchages annuels sur une
grande largeur



Pour la visibilité au niveau des carrefours,
plusieurs fauchages annuels
sur toute la largeur du bord de la route

Hauteur de coupe: 8 à 10 cm



Dans les villages, fauchage tardif sur les bords de routes remarquables, présentant un aspect fleuri.

La sécurité reste une priorité



Dans les villages, fauchage tardif sur les bords de routes remarquables, présentant un aspect fleuri.

La sécurité reste une priorité



Sur base volontaire: absence de bande de sécurité sur une certaine longueur en raison de la présence de plantes rares ou protégées.

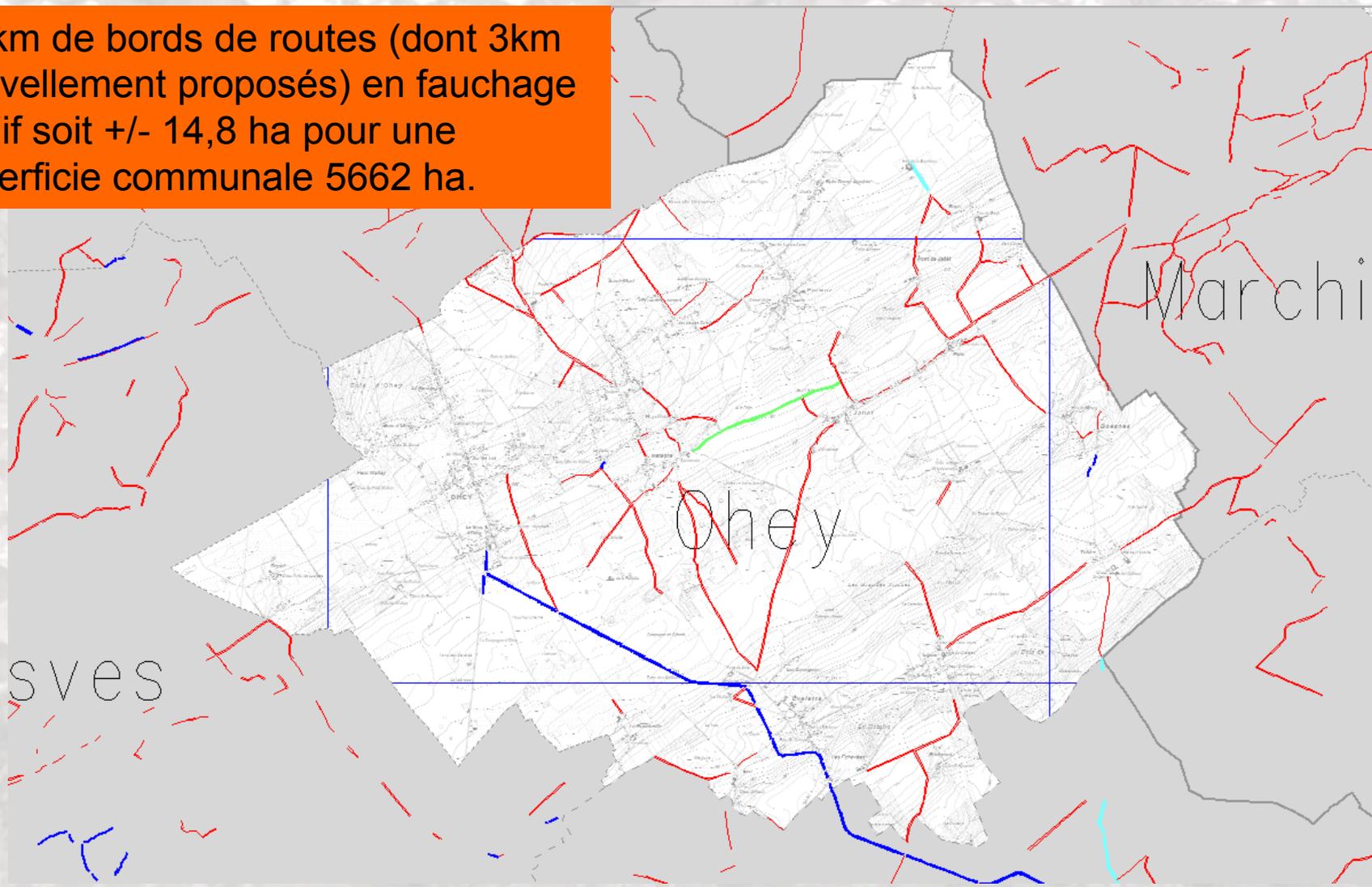
La sécurité reste une priorité



Sur base volontaire: interruption localisée de la bande de sécurité en raison de la présence d'un massif fleuri.

Le plan de fauchage

74 km de bords de routes (dont 3km nouvellement proposés) en fauchage tardif soit +/- 14,8 ha pour une superficie communale 5662 ha.





Les espèces végétales peuvent profiter du fauchage tardif pour croître, fleurir et fructifier. Cette liberté accordée aux plantes profitera aux animaux qui trouveront la nourriture et l'abri utiles à leur développement.



Le fauchage intensif des bords de routes empêche le développement d'un grand nombre de plantes et d'animaux.

Plan Maya et Gestion différenciée

Sur les bords de routes les espèces végétales sont nombreuses et les habitats naturels variés.



**800 espèces végétales ont été observées sur les bords de routes
= 50% de la flore de Wallonie.**

Plan Maya et Gestion différenciée

Parmi les espèces végétales présentes,
56 espèces jouissent d'un statut de protection..



**35 autres figurent dans la liste des espèces en voie de raréfaction
(Liste rouge de la flore de Wallonie).**



Lolium multiflorum
Agrostis stolonifera
Plantago major
Poa trivialis
Convolvulus arvensis
Dactylis glomerata
Heracleum sphondylium
Bromus sterilis
Papaver rhoeas

Plan Maya et Gestion différenciée



<http://wallonie.be/jardin-maya>



www.gestiondifferenciee.be



Bruant proyer



Linotte mélodieuse



Bruant jaune

© Jean Charennaf
Oiseaux.net



Bergeronnette printanière

© Peter Collin - www.oiseaux.net



Alouette des champs

© René Damoiseau



Présence également d'espèces animales protégées



Hauteur de coupe: 8 à 10 cm



Le ramassage de la matière végétale coupée n'est pas obligatoire



L'idéal est de ramasser le foin à la manière des agriculteurs

**CONCOURS de FAUCHAGE à la FAUX
de l'ASCENSION au PUY-GRAND**



jeudi 9 mai 2013

10h 30

Plan Maya et Gestion différenciée



Plan Maya et Gestion différenciée

UNE CONFERENCE PROPOSEE PAR LA MAISON DE LA NATURE ET DES SCIENCES DE HUY

MERCREDI 2 MARS 2011



DE 1995, ANNEE EUROPEENNE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE, A 2011 EN REGION HUTOISE :

LE POINT SUR LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES BORDS DE ROUTES



La grande partie des espèces sauvages
est liée aux écosystèmes herbacés semi-naturels

Aussi, les landes, les prairies maigres
sèches ou humides, les bas marais et les tourbières
ont désormais une valeur conservatoire importante.

Pour maintenir la végétation herbacée des bords de routes, il est nécessaire de faucher régulièrement ceux-ci.



Plan Maya et Gestion différenciée



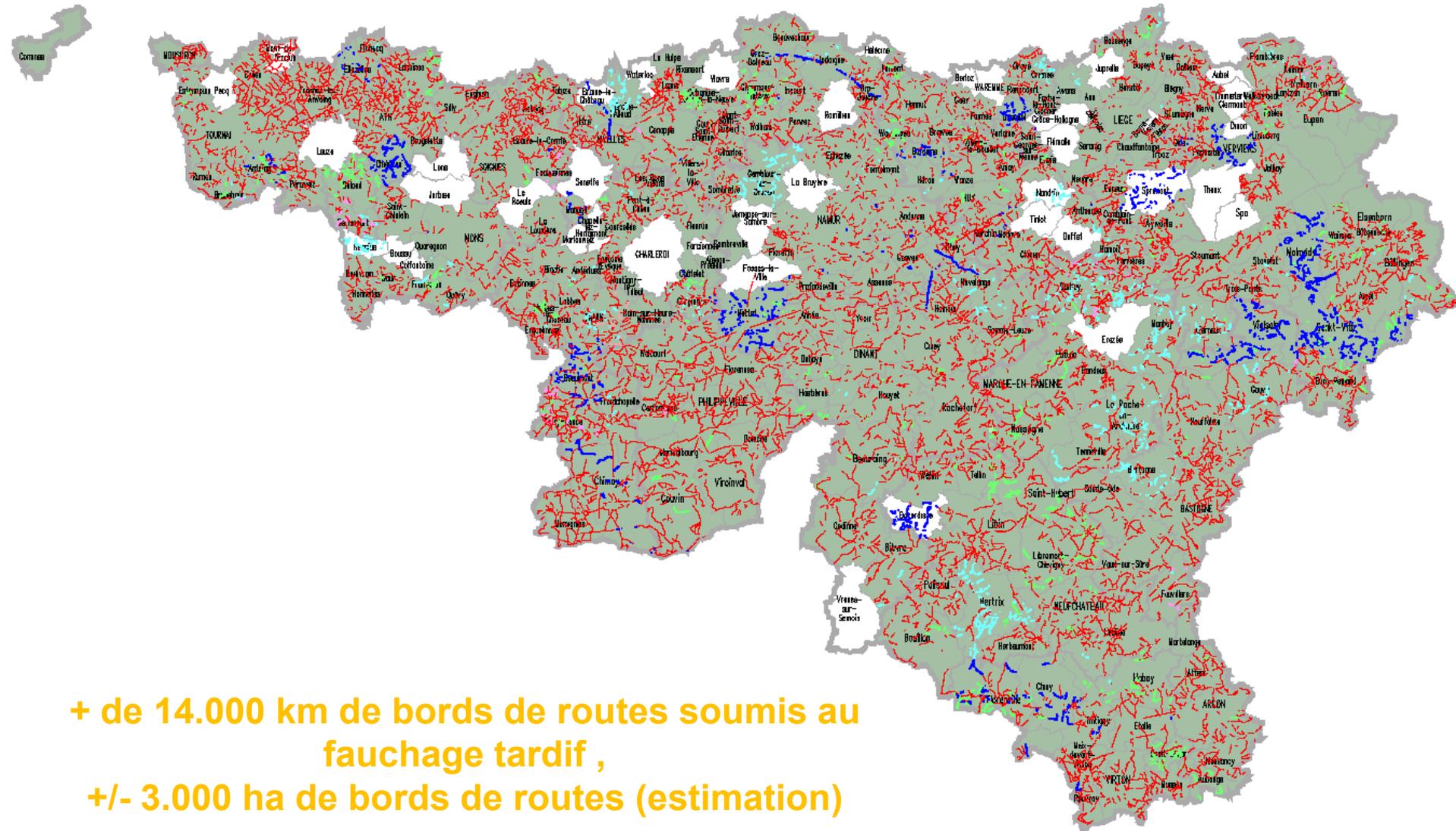
**La Wallonie possède un réseau routier dense
avec une moyenne de 4 km de chaussée par km²**



**66.540 km de routes et autoroutes
et
+/-20.000 ha de bords de routes.**

Plan Maya et Gestion différenciée

La convention « Bords de routes »



Plan Maya et Gestion différenciée

La nature peut se développer sur
3.300 ha de bords de routes communaux

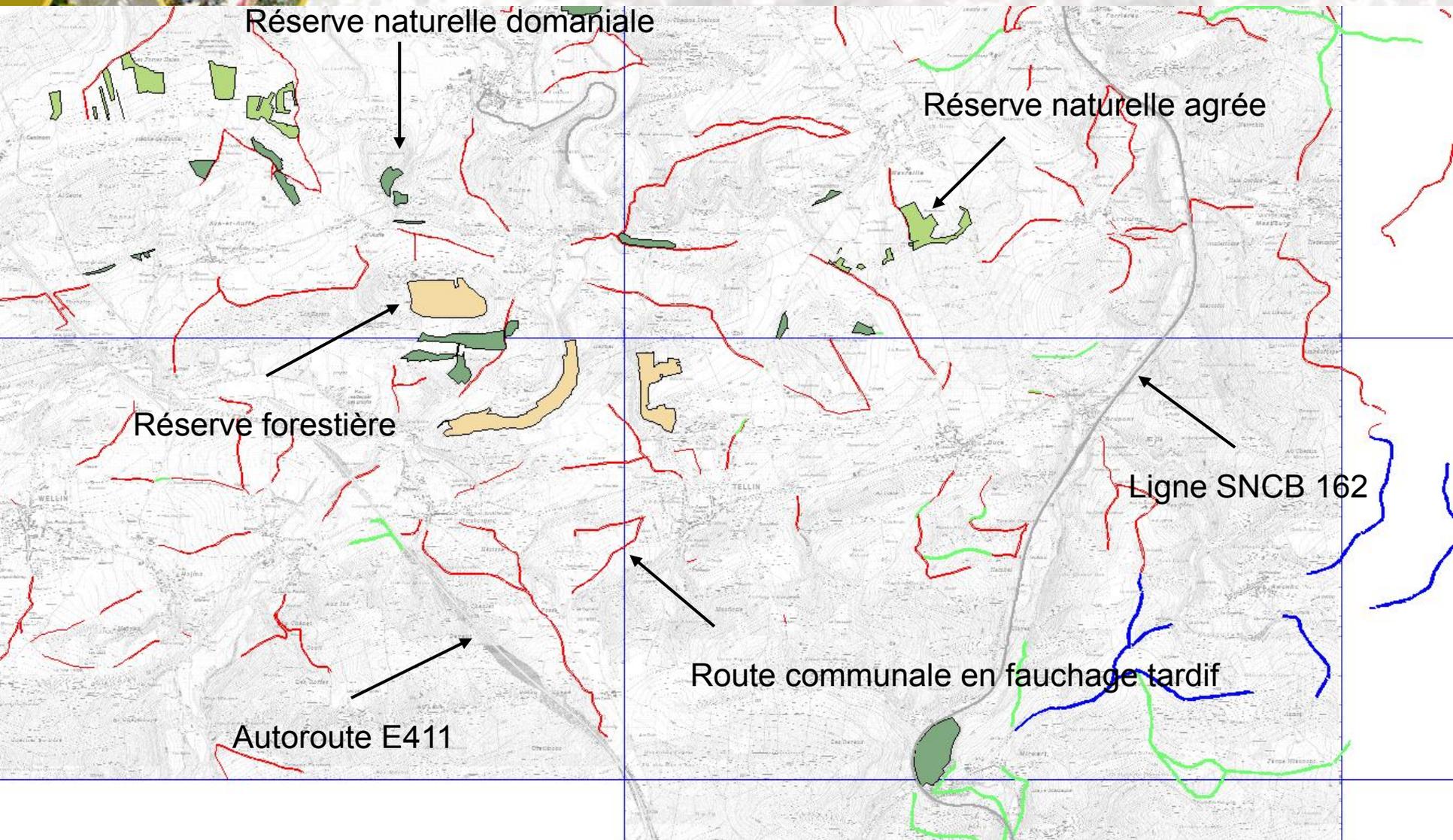


Wallonie = 1.684.500 ha!

A ajouter aux:
11.000 ha de réserves naturelles
1.300 ha de zones humides d'intérêt biologique.

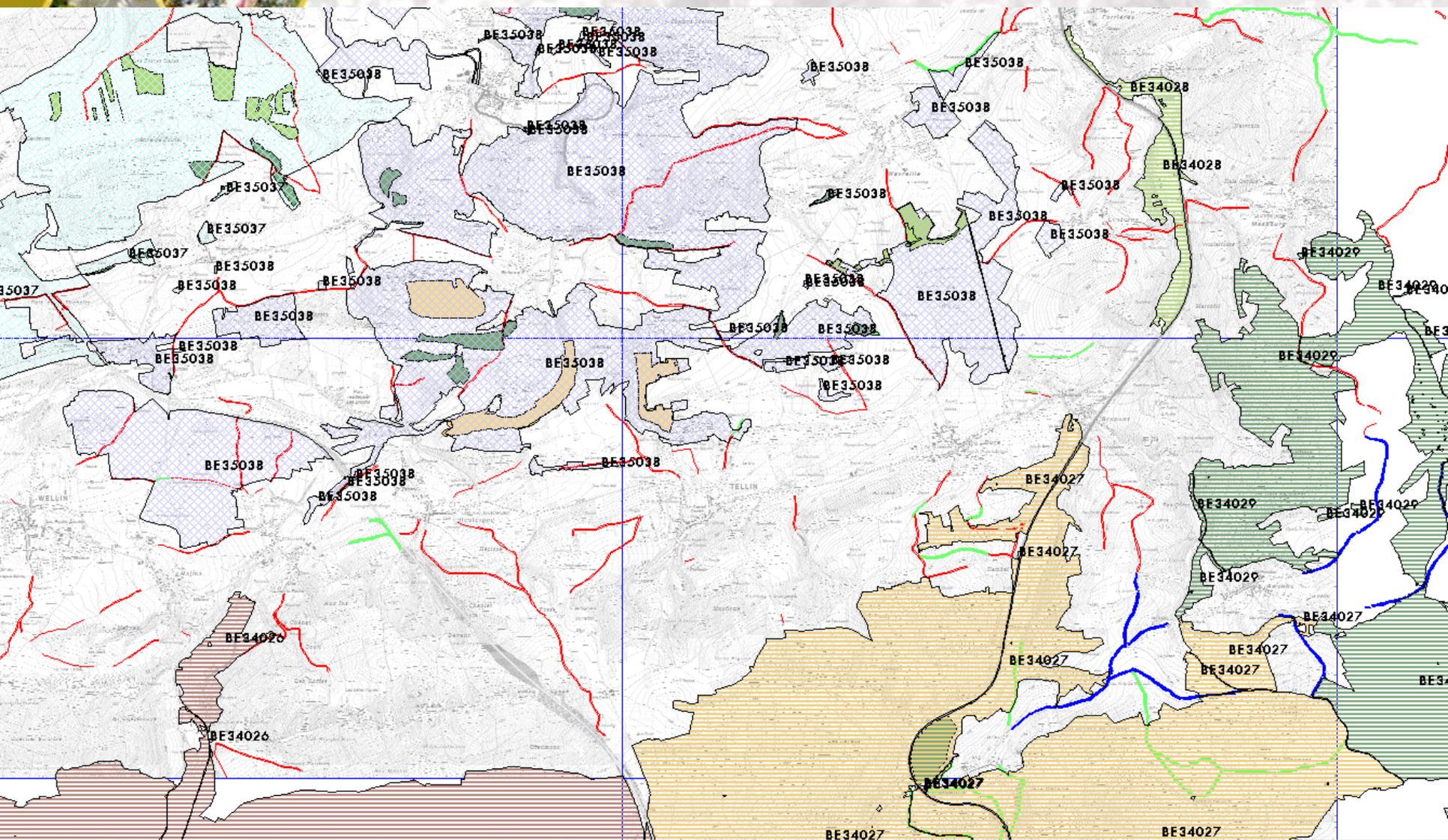
Plan Maya et Gestion différenciée

Région de Rochefort - Tellin - Wellin



Plan Maya et Gestion différenciée

Région de Rochefort - Tellin - Wellin



Plan Maya et Gestion différenciée

Région de Ath

Autoroute E429 prochainement en fauchage tardif

Site Natura2000

Ligne SNCB 90

Ligne SNCB 94

RND absentes
RNA absentes
RF absentes

Route communale en fauchage tardif

LGV

Le catalogue d'actions pour un « Réseau Wallonie Nature »

du Gouvernement wallon





Direction générale
des routes et bâtiments



Direction générale
des voies hydrauliques

Les acteurs concernés : Ministres, administrations, partenaires privés (fédérations sectorielles, zoning PME,...), acteurs cibles, etc.



**Le remembrement agricole, la production, les lotissements,....
ont largement vidé le paysage de sa vie sauvage.**

Plan Maya et Gestion différenciée

Quelques menaces pour la vie sauvage présente sur les bords de routes:



Eutrophisation des sols et appauvrissement de la flore suite aux apports importants de fertilisants



Plantation d'espèces horticoles sur les bords de routes



Pulvérisation de produits herbicides sur les bords de routes



Détournement des bords de routes pour d'autres fins

Les espèces exotiques envahissantes



Fallopia japonica
Renouée du japon

Il est nécessaire d'intervenir rapidement dès l'apparition de la plante et d'exclure le fauchage tardif.



Un colloque sur le Plan Maya et la Gestion différenciée



Le 13 mai 2014 au Palais des Congrès de Namur

Merci pour votre attention